



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Collège Jean Gay
Verfeil

Verfeil, le mardi 2 avril 2024

COLLEGE JEAN GAY
Le Principal

Le Principal

Affaire suivie par :
Jean-Philippe MONTEIL
Principal

Aux parents d'élèves de 3^{ème}

Tél : 05 61 37 88 00
Mél : Principal.verfeil@ac-toulouse.fr

1 place Georges Lapierre
31 590 VERFEIL

Objet : Epreuve oral du Diplôme National du Brevet (DNB)

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du DNB, une **épreuve orale obligatoire** sera organisée au collège le **mercredi 19 juin 2024**. Cette épreuve prend la forme d'un exposé et d'un entretien oral de 15 minutes avec un jury d'enseignants. L'évaluation donne lieu à une note sur 100 points prise en compte pour l'attribution du diplôme. Un oral blanc aura lieu le **mercredi 15 mai 2024**.

Modalité de l'épreuve :

Chaque élève de 3^{ème} inscrit au DNB devra présenter un projet dans le cadre d'un EPI (projet interdisciplinaire) d'un atelier réalisé sur la pause méridienne (AST, CNRD, etc...) ou d'un parcours éducatif (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours d'éducation artistique et culturelle, parcours éducatif de santé). Cette épreuve orale est une **soutenance** : elle n'a pas pour objet d'évaluer le projet, individuel ou collectif, réalisé par l'élève, **mais sa capacité à exposer la démarche qui a été la sienne, les compétences et les connaissances qu'il a acquises grâce à ce projet.**

L'oral se déroule en deux temps :

- un exposé de 5 minutes (10 pour une présentation collective)
- un entretien avec le jury de 10 minutes (15 pour une présentation collective)

L'épreuve est notée sur 100 points (50 points pour la maîtrise de l'expression orale + 50 points pour la maîtrise du sujet). Une grille d'évaluation utilisée pour cette épreuve est remise à chaque élève à l'occasion de l'oral blanc.

Choix du projet :

Le choix du projet que le candidat souhaite présenter durant l'épreuve orale doit être transmis au chef d'établissement par les représentants légaux de l'élève pour le **lundi 22 avril 2024** par l'intermédiaire du document joint à compléter.

Ce document comporte les éléments suivants :

- L'intitulé et le contenu du projet,
- La thématique de l'EPI ou le parcours éducatif dans lequel le projet s'inscrit,
- Les disciplines concernées ainsi que la langue choisie si vous souhaitez présenter une partie de l'épreuve en langue vivante étrangère.

Le Principal

Jean-Philippe MONTEIL